



RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01363

Numéro SIREN : 808 047 310

Nom ou dénomination : A2B SAVOIE

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2016 sous le numéro de dépôt 6742

A2B SAVOIE

S.A.S. au capital de 20 000,00 Euros

Siège social : 398 ROUTE DU COL DE L'EPINE
73470 NOVALAISE

R.C.S CHAMBERY : 808 047 310

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES REUNIE LE 1 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize,
Et le premier octobre, à huit heures trente, les actionnaires de la société A2B SAVOIE, société par actions simplifiée au capital de 20 000 €, dont le siège social est situé au 398 Route du Col de L'Epine 73470 NOVALAISE, se sont réunis,

Monsieur Jean-Denis BIVILLE détenant 120 actions,
Monsieur Jean André BIVILLE détenant 80 actions.

actionnaires de la société **A2B SAVOIE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

Monsieur Jean-Denis BIVILLE, préside la séance en qualité de président associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Démission du président,
- Nomination d'un nouveau président en remplacement de Monsieur Jean-Denis BIVILLE,
- Démission du directeur général,
- Nomination d'un nouveau directeur général en remplacement de Monsieur Jean André BIVILLE,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le président donne ensuite lecture du rapport du président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Jean-Denis BIVILLE de ses fonctions de président notifiée le 1 Septembre 2016. Ce changement de président prendra effet à compter du 1 Octobre 2016.

JSD JB

Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide de nommer pour une durée indéterminée, Monsieur Jean André BIVILLE, demeurant 125 Place Charles Dullin, 73170 YENNE, aux fonctions de président de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Denis BIVILLE, président démissionnaire.

Monsieur Jean André BIVILLE, présent à l'assemblée, déclare accepter ces fonctions de président qui vient de lui être confiées et n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéances susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de notre société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide que, pour l'exercice de ses fonctions de président, Monsieur Jean André BIVILLE, recevra les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur. Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident que le nom du président ne sera pas porté dans les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Jean André BIVILLE de ses fonctions de directeur général notifiée le 1 Septembre 2016. Ce changement de directeur général prendra effet à compter du 1 Octobre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide de nommer pour une durée indéterminée, Monsieur Jean-Denis BIVILLE, demeurant Les Favres, 73170 VERTHEMEX aux fonctions de directeur général de la société, en remplacement de Monsieur Jean André BIVILLE, directeur général démissionnaire.

Monsieur Jean-Denis BIVILLE, présent à l'assemblée, déclare accepter ces fonctions de directeur général qui vient de lui être confiées et n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéances susceptible de l'empêcher de les exercer.

Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, Monsieur Jean-Denis BIVILLE est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société A2B SAVOIE dans la limite de l'objet social défini dans les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JB JSD

SEPTIEME RESOLUTION

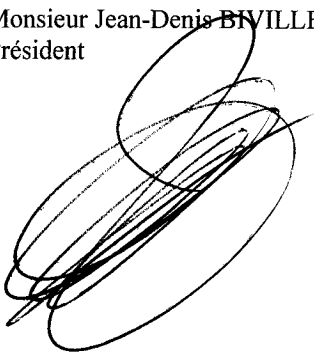
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée ;

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

Monsieur Jean-Denis BIVILLE
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Monsieur Jean André BIVILLE
Directeur général

A smaller, more compact handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop and a few straight strokes.

J&D JB

Monsieur BIVILLE Jean André
125 Place Charles Dullin
73170 YENNE

SAS A2B SAVOIE
398 ROUTE DU COL DE L'EPINE
73470 NOVALAISE

Verthemex, le 1 Septembre 2016

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part de ma décision de démissionner de mes fonctions de directeur général de la Société A2B SAVOIE.

Conformément aux dispositions statutaires, cette démission prendra effet dans un mois.

Je tiens à vous assurer que toutes les dispositions seront prises pour qu'une assemblée générale ordinaire soit tenue aux fins de nomination du nouveau directeur général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur BIVILLE Jean André
Directeur général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' with a horizontal line through it, followed by a vertical stroke.

Monsieur BIVILLE Jean-Denis
Les Favres
73170 VERTHEMEX

SAS A2B SAVOIE
398 ROUTE DU COL DE L'EPINE
73470 NOVALAISE

Verthemex, le 1 Septembre 2016

Monsieur,

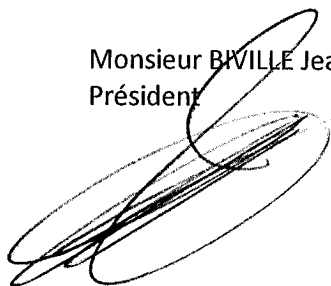
J'ai l'honneur de vous faire part de ma décision de démissionner de mes fonctions de président de la Société A2B SAVOIE.

Conformément aux dispositions statutaires, cette démission prendra effet dans un mois.

Je tiens à vous assurer que toutes les dispositions seront prises pour qu'une assemblée générale ordinaire soit tenue aux fins de nomination du président.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur BIVILLE Jean-Denis
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.